



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 10 décembre 2020

Docteur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic au cœur d'une pratique collaborative

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin 2019.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service de radiologie a été rencontrée le 7 novembre 2019 par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires. Nous aimerions soulever que l'écart observé entre la rencontre et la parution de l'avis est causé notamment par la situation pandémique du SARS-CoV-2, COVID-19.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
 - Prodiger les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;

En ce qui a trait plus particulièrement au Service de radiologie:

- 145.4 ETC pour les technologues en imagerie médicale sont attirés au CHUM;
- Les technologues en imagerie médicale pratiquent également dans le Service d'endoscopie, de la clinique de la douleur, de la physiothérapie, de l'hémodynamie et du bloc opératoire,
- Les technologues en imagerie médicale du CHUM mettent en lumière que :
 - Une prise en charge adaptée à une clientèle complexe de soins tertiaires et quaternaires ne peut être assurée de manière optimale en raison de l'augmentation du volume de travail et du manque d'effectifs dans tous les secteurs;
 - Les examens réalisés au CHUM reflètent le niveau tertiaire et quaternaire des soins offerts par l'établissement. De nombreux examens qui y sont effectués sont uniques au Service. Par conséquent, l'enseignement donné à ce propos est spécifique au CHUM;
 - L'équipe accueille actuellement 12 stagiaires par année. Chacun de ces stages est d'une durée de 10 mois;
 - Les professionnels mentionnent une bonne collaboration avec l'équipe de gestion et soulignent leur flexibilité;
 - Les professionnels rapportent un manque de temps qui se répercute sur la qualité de l'expérience patient;
 - Les professionnels ressentent une pression accrue en raison du manque d'effectifs dans tous les secteurs;
 - Ils signalent que la faible rétention des employés est préoccupante;
 - La surspécialisation des examens rend difficile le maintien d'une expertise dans tous les secteurs;
 - Dans certains secteurs spécifiques, les technologues en imagerie médicale doivent intervenir avec des appareils avec lesquels ils sont moins familiers;
 - Des enjeux de communication intra et extra service ayant un impact sur le déroulement des examens sont rapportés. Par exemple :
 - la difficulté de joindre les médecins et les résidents pour vérifier les protocoles d'examens;
 - la communication n'est pas optimale avec les autres départements et les unités de soins;

- Ce manque de communication entraîne des pertes de temps, notamment:
 - o attendre les retours d'appel des médecins et résidents;
 - o attendre l'arrivée des patients en salle d'examen;
 - o gérer des appels redirigés vers les salles d'examen qui ne leurs sont pas adressés;
- Ces enjeux de communication réduisent le temps consacré à la clientèle;
- Les technologues souhaitent une meilleure cohésion entre eux et l'équipe médicale;
- L'éloignement physique engendre des interactions plus limitées entre les technologues et l'équipe médicale;
- Ils mentionnent qu'ils ne connaissent pas les nouveaux résidents avec lesquels ils doivent collaborer;
- Certaines procédures et protocoles de la plateforme *Hospitalis* ne sont pas à jour. La mise à jour des protocoles est importante pour optimiser leur travail et garantir la qualité de la pratique professionnelle;
- Les professionnels rapportent qu'un programme de mentorat existait auparavant pour assurer la qualité de la formation et que celui-ci a cessé;
- Ils ont peu initié de projet de recherche jusqu'à maintenant, mais certains d'entre eux ont collaboré à des projets de recherche existants. Ils déplorent ne pas être informés des résultats de ces recherches lorsqu'ils sont publiés. À noter que depuis la rencontre un projet a été entamé;
- Les technologues manquent de temps pour les projets d'innovation.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- À cet effet, il serait bénéfique d'encourager la participation des professionnels à des projets de recherche et assurer la diffusion des résultats des projets menés au sein du Département auprès des technologues;
- Les indicateurs de performance devraient non seulement être définis pour les activités cliniques, mais tenir compte également du développement de la pratique professionnelle, des activités d'enseignement, de recherche et d'innovation. Ceci constituerait une reconnaissance concrète de l'importance accordée à ces facettes de la mission d'un CHU;
- Considérant le contexte actuel du peu de ressources disponibles dans le réseau, la mise en place de stratégies spécifiques serait pertinente afin de permettre notamment l'attractivité, la rétention et la conciliation travail - vie personnelle;
- Une meilleure adéquation soit assurée entre la formation prévue pour les professionnels et les besoins en maintien d'expertise dans le domaine des examens surspécialisés;
- Des stratégies de communication intra et extra service soient mises en œuvre afin de pallier aux enjeux soulevés par les professionnels :
 - la difficulté de joindre les médecins et les résidents pour vérifier les protocoles d'examens;
 - la communication avec les autres départements et les unités de soins;

- d'améliorer l'échange d'informations entre les professionnels, les médecins et les résidents;
- De mettre à jour régulièrement les protocoles contenus dans la plateforme *Hospitalis* puisque ceux-ci sont essentiels au bon fonctionnement du travail des technologues et leur permettent de garantir la qualité de leur pratique professionnelle;
- La mise sur pied d'un programme de mentorat permettrait d'assurer l'intégration des nouveaux professionnels et de favoriser la qualité de leur formation.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer
Président du Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Dr Régent-L. Beudet, président du conseil d'administration, CHUM
M. Martin Demers, directeur, DSM
M. Pierre Prévost, coordonnateur administratif par intérim, Imagerie médicale
Mme Denise Comeau, chef de service, Service de radiologie
Mme Nadine Beauchemin, chef de service par intérim, Service de radiologie